



INSCRIPTIONS — CAMP DE JOUR ÉTÉ 2021

Les inscriptions pour le camp de jour se dérouleront du **12 au 23 avril 2021** (23h59) sur le site Internet de la Municipalité d'Amherst (formulaire interactif).

Les documents à remplir seront notre site: <https://municipalite.amherst.qc.ca/camp-de-jour/> sous l'onglet citoyens — camp de jour.

Le camp de jour s'adresse aux enfants âgés de 5 à 12 ans (ou ayant une maternelle 4 ans de complétée). Les activités débuteront le mercredi 30 juin et se termineront le mercredi 18 août 2021 (Le camp de jour est fermé le vendredi 2 juillet 2021 pour remplacer le férié du jeudi 1^{er} juillet 2021).

Pour l'inscription de vos enfants, vous aurez besoin de :

- ♥ Son numéro d'assurance maladie, ainsi que la date d'expiration ;
- ♥ L'information sur les médicaments (si applicable) ;
- ♥ Une photo récente de votre enfant (vous pouvez nous l'envoyer dans le sac à dos de votre enfant à la première journée du camp de jour);
- ♥ Deux personnes à contacter en cas d'urgence (numéros de téléphone).

****IMPORTANT**** En raison de la pandémie, il n'y a pas d'inscription à la journée. Si votre enfant n'est pas inscrit pour l'été au camp de jour, il ne pourra pas venir.

Modalités de paiement

Les coûts du camp de jour devront être payés la journée même de l'inscription de votre enfant. Ce paiement se fera soit par :

- Chèque à l'ordre de « Municipalité d'Amherst » (le chèque doit être déposé dans la boîte aux lettres métallique de la Municipalité d'Amherst qui se trouve à côté de la porte principale au 124, rue Saint-Louis, Amherst) ;
- Carte de crédit par téléphone (vous êtes invités à contacter Mylène Charlebois entre 7 h à 15 h au 819-681-3372 poste 5214) ;
- Virement interac (à l'adresse suivante : mcharlebois@municipalite.amherst.qc.ca) en mettant comme mot de passe « inscription2021 » et comme raison le nom de votre premier enfant.

*** Aucun remboursement des frais de camp de jour ***

**Après le 23 avril, des frais de 100,00\$ supplémentaire s'appliqueront pour chaque enfant. Après le 23 mai, ce sera 200,00\$ supplémentaire pour chaque enfant. À partir du 1er juin, ce sera 300,00\$ pour chaque enfant. Nous ne prenons plus d'inscriptions après le 5 juin.

En espérant vous compter parmi nous cet été !

La Municipalité d'Amherst ☺

Tarifications et horaires

<p>Camp de jour seulement</p> <p><u>Horaire :</u> De 8 h à 16 h</p>	<p>Camp de jour pour l'été complet :</p> <p>Résidents d'Amherst :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 300 \$ pour le premier enfant d'une famille ; - 280 \$ pour le deuxième enfant ; - 230 \$ pour chaque enfant additionnel. <p>Non-résidents d'Amherst :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 600 \$ pour tous les enfants (possible seulement si des places sont disponibles : la priorité est donnée aux résidents)
<p>Service de garde</p> <p><u>Horaire :</u> 7h à 8h et 16h à 18h</p>	<p>Service de garde pour l'été complet (offert seulement si cela est possible en suivant les recommandations de la santé publique, nous vous recontacterons) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 110\$ pour le premier enfant d'une famille ; - 100\$ pour le deuxième enfant ; - 60 \$ pour chaque enfant additionnel.
<p>Sorties, activités et ateliers</p>	<p>En raison de la pandémie, nous ne savons pas encore si les sorties seront permises. Si elles le sont, vous recevrez un autre document à compléter si vous voulez que votre enfant y participe (en raison de 30\$ par sortie). Pour les parents n'inscrivant pas leur enfant aux sorties, il n'y aura pas de camp de jour durant les sorties. Les dates des sorties seront annoncées avant le début du camp.</p>